

COMPOSITION DE GÉOGRAPHIE

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Martine GUIBERT, Alexandre SERRES

Durée : 6 heures

Coefficient : 3

Sujet - Énergies et conflits dans le monde

Pour cette édition 2023, 106 copies ont été remises (sur 110 candidats inscrits - 4 candidats absents). Le nombre de copies était de 88 en 2022 et de 86 en 2021. La moyenne de l'épreuve en 2023 atteint 10,27/20, l'écart-type 4,29 ; en 2022, la moyenne a été de 9,43/20 et l'écart-type de 4,46. Les notes vont de 00/20 à 19/20. Le jury a eu la satisfaction d'attribuer la note de 19/20 à une copie, celle 18/20 à deux copies et celle de 17/20 à deux copies, aussi. Plus globalement, 54,7 % des copies atteignent ou dépassent la moyenne de 10/20, ce pourcentage étant un peu plus élevé qu'en 2022 (50 %). 26 copies sur 106 ont une note au-dessus de 14/20 (soit 24,5 % du total, contre 14,8 % en 2022).

Ce bilan général permet de souligner que le niveau des copies livrées cette année est sensiblement meilleur que celui de l'année dernière, avec plus de copies ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10/20, et un plus grand nombre ayant décroché une note d'au moins 14/20. La proportion de compositions bonnes à excellentes est donc plus élevée. Ces résultats et le constat d'un bon niveau général de la notation reflètent la préparation rigoureuse qui a été réalisée pendant toute l'année et la capacité des candidates et des candidats à apprendre à partir d'une bibliographie abondante et à construire des réflexions argumentées et illustrées par des exemples pertinents.

Le sujet « Énergies et conflits dans le monde » de cette année abordait un thème particulièrement d'actualité, ce qui était à la fois une chance et un potentiel écueil : une chance de par le foisonnement des sources et des analyses à disposition, un potentiel écueil car la profusion d'informations ne peut faire l'économie de réflexions mettant en perspective la caisse de résonance médiatique et les approches de court terme. De plus, la nécessaire réflexion spatialisée que demande une approche en géographie ne devait pas être perdue de vue, obligeant à expliquer comment la dimension spatiale des processus et des activités humaines entre en jeu dans l'évolution des territoires et des groupes sociaux afférents, en lien, ici, avec le thème du sujet qui demandait d'articuler « énergies » et « conflits ».

Les introductions ont proposé des accroches souvent très pertinentes (conséquences de la guerre en Ukraine pour l'approvisionnement en gaz de l'Europe occidentale, par exemple) et des définitions précises, même si, parfois, certains passages confinaient au verbiage. Cependant, dire qu'il existe des énergies primaires (utilisation intermédiaire) et secondaires (consommation finale), que les énergies servent à produire de la chaleur et d'autres énergies, à se déplacer, à produire des biens, etc., qu'elles se subdivisent en deux grandes familles (non renouvelables/renouvelables, de stock/de flux), ne peut suffire dans un devoir de géographie. En effet, les définitions ne doivent pas être plaquées pour elles-mêmes mais constituer le point de départ de toute problématisation. Le jury insiste donc sur le fait que la définition des termes-clés est essentielle et précède la formulation de la problématique. C'est donc davantage en termes de localisation de matières premières (naturelles) qui donnent lieu à des ressources énergétiques, d'aménagement des infrastructures d'acheminement qui relient les sites de production, de

transformation, de consommation, de localisation, ces activités pouvant engendrer des conflits entre les catégories d'acteurs, au gré des stratégies d'accès et de contrôle, des tensions géopolitiques et géoéconomiques, et des injonctions environnementales et climatiques, que le sujet de cette année peut être saisi, donnant lieu ainsi à une réflexion spatialisée en termes d'inégale répartition, de stocks et de flux, de conflits d'usage, de relations de pouvoir. Autrement dit, le jury a regretté l'absence dans certaines copies d'une réflexion sur l'épaisseur des concepts présents dans le sujet : discourir sur les « énergies » en géographie ne peut faire l'économie de leur inscription dans des espaces d'extraction, de production, de transport, de consommation et de distribution ; les « conflits » ne se réduisent pas aux affrontements armés ; « le monde » n'est jamais défini, privant le jury d'une réflexion sur les échelles.

La tournure du sujet demandait donc de lier les deux notions d'« énergies » et de « conflits », proposées au pluriel ce qui est à remarquer d'entrée de jeu, et auxquelles est accolée l'expression « dans le monde », incitant à une approche multiscalaire. En effet, l'approche géographique de chaque terme du sujet supposait de voir le lien entre « énergies » et « conflits », dans une relation de causalité et d'interactions à différentes échelles, du global au local. Si la double relation entre « énergies » et « conflits » est généralement perçue, certaines copies n'envisagent le sujet que dans un seul sens, ce qui crée un biais dans la compréhension du sujet et est préjudiciable pour le développement du devoir. En effet, le sujet ne portait pas sur les territoires de l'énergie à travers le monde ou sur un catalogue des conflits énergétiques dans le monde. Il ne proposait pas non plus et seulement de traiter les transitions énergétiques. Il invitait à considérer les causes et les effets spatiaux de processus articulant la mise à disposition et l'usage de différentes énergies, dans leur dimension conflictuelle, à différentes échelles, et ce selon les pratiques et les représentations de différentes catégories d'acteurs.

Du point de vue de la méthode de la dissertation en géographie, il est nécessaire d'opérer des choix et de délimiter un angle d'approche et de questionnement qui ne peut pas, de toute évidence, être exhaustif. Ainsi, la dissertation ne saurait en aucun cas être assimilée à un exercice d'érudition. Au stade de la réflexion, les trois principaux écueils sont une problématique soit trop large, soit trop réduite, soit trop descriptive. Le jury insiste sur le fait que :

* si la problématique embrasse trop large, alors elle fait appel à beaucoup trop d'éléments ou ouvre un trop grand nombre de questions, et elle perd alors en cohérence et en articulation. De fait, une problématique présentant ou reposant sur une liste de questions ou une énumération de faits ne peut être pertinente et opératoire.

* si la problématique n'envisage, au contraire, qu'un seul aspect du sujet, le développement ne peut rendre compte de la richesse du sujet et manque d'établir des variations d'échelles, de temporalités et d'acteurs.

* si la problématique se réfère à des concepts trop généraux et insuffisamment définis et circonscrits, alors elle ne permet pas de bien comprendre le fil conducteur de l'argumentaire à venir, et montre les faiblesses de la candidate ou du candidat quant à la formulation de définitions claires et rigoureuses, conduisant alors trop souvent à une récitation du cours et à des généralités sans lien apparents avec le sujet posé, et finalement à un catalogue d'exemples.

Le temps pris à formuler une problématique particulièrement soignée est donc une étape-clé. Les problématiques les plus intéressantes sont bien souvent des problématiques clairement délimitées, du fait d'un angle d'approche précis, qui ne cherche pas à tout évoquer mais qui s'attache à développer une démonstration organisée et solide, selon le questionnement retenu. Ces problématiques fonctionnent généralement par économie de concepts. Des notions complémentaires sont alors mobilisées, donnant une profondeur dialectique aux termes-clés du sujet. Les axes suivants de problématisation étaient pertinents, à condition que le développement propose un véritable fil conducteur argumenté : les

inégalités, la justice environnementale et énergétique, en lien avec la mondialisation, la territorialisation, la diversification et la diversité des acteurs, des échelles et des usages, les transitions énergétiques, le développement (durable), les enjeux d'aménagement.

S'agissant du plan et de l'organisation des idées à proprement parler, les bonnes copies, fortes d'un réel effort de définition des termes du sujet et d'un souci de problématisation, ont pu distinguer les conflits *de* ou *pour* l'énergie, d'une part, et les conflits *par* l'énergie, d'autre part. En effet, les enjeux énergétiques peuvent être à l'origine de conflits mais sont la plupart du temps instrumentalisés par des conflits préexistants. Le jury tient d'ailleurs à souligner que la réduction des affrontements armés, ou plus généralement des différents entre Etats, à une cause énergétique, relève d'une appréhension simpliste et parfois complotiste des relations internationales et de la géopolitique. Dès lors, le jury a eu plaisir à lire des références aux travaux de recherche déconstruisant cette idée reçue, comme par exemple, la réflexion de Marc-Antoine Pérouse de Montclos sur la place du pétrole dans la seconde guerre du Golfe. Enfin, le devoir pouvait se conclure par l'étude d'une recomposition des relations entre enjeux énergétiques et conflits à l'heure des transitions énergétiques et de la décarbonation, ou bien proposer une typologie (qui repose généralement sur deux critères), par exemple portant sur le degré de territorialisation des conflits *pour* et *par* l'énergie.

Le jury tient à redire que le développement ne peut reposer sur un catalogue d'exemples plus ou moins développés, mais sur des exemples sélectionnés, précis et localisés. Les exemples les plus souvent cités dans les copies sont, dans le domaine des conflits *pour* l'énergie, la première guerre du Golfe, le Nil et le barrage de la renaissance en Ethiopie, le Barrage des Trois-Gorges en Chine, et dans le domaine des conflits *par* l'énergie, la seconde guerre du Golfe, l'instrumentalisation des ressources pétrolières par Daesh, l'approvisionnement en électricité de la bande de Gaza, le conflit entre l'Ukraine et la Russie.

De plus, les candidates et candidats ont puisé leurs exemples dans des travaux de recherche, dont l'emploi, s'il est bien relié au sujet et à bon escient, est fortement valorisé par le jury. Par aire géographique, les copies ont pu mobiliser les références suivantes : Laurent Carroué (États-Unis), Marine Duc (Groenland), Angélique Palle (Europe), Jacques Guillaume (Norvège), Bernadette Mérenne-Schoumaker (Scandinavie, Afrique du Sud), Teva Meyer (Fukushima, Polynésie française), Luis Alejandro Avila Gómez (Guyana), Audrey Sérandour (Chili, Bolivie, Argentine), Géraud Magrin (Afrique de l'Ouest). Mais certains candidats ont également su mobiliser la bibliographie pour expliciter des concepts et thématiques comme la géopolitique locale (Philippe Subra), l'acceptabilité sociale (Lionel Laslaz), la déconstruction du rôle du pétrole dans les conflits armés (Marc-Antoine Pérouse de Montclos), l'eau et l'hydropolitique (Frédéric Lasserre), les guerres de l'énergie et les transitions énergétiques (Jean-Marie Chevalier), ou encore l'éolien en France (Annaig Oiry et Jimmy Grimault).

Par ailleurs, si le jury relève un contenu, de manière générale, plutôt bien maîtrisé et référencé, comportant des exemples pertinents qui présentent une multiplicité d'acteurs, bien que parfois trop peu développés, il regrette une plus faible prise en compte de la diversité des échelles (l'étude d'un phénomène à plusieurs échelles), des conflits (de la joute verbale à l'affrontement armé), des espaces (urbain, industriel, maritime, etc.), des fonctions (production, transport, consommation, distribution) et des temporalités (énergies de stock/flux). Les représentations des acteurs sont quant à elles absentes de la plupart des copies, ce qui ne permet pas de saisir dans leur totalité les jeux d'acteurs. En outre, le jury note que les jugements de valeur sont moins présents cette année dans les copies. Mais il rappelle aux candidats qu'ils doivent se départir de clichés ou d'idées reçues : sans revenir sur la tendance à l'amplification du facteur énergétique comme facteur principal de conflits, il convient d'adopter un esprit tout aussi critique concernant les effets induits par les transitions énergétiques : le passage,

progressif et non linéaire, d'un monde dépendant des énergies fossiles à un autre reposant sur les énergies renouvelables n'entraîne pas la réduction mécanique et systématique des situations de conflits à toutes les échelles, comme le jury a pourtant pu le lire dans certaines copies. De même, quelques copies ont consacré de longs développements aux coopérations énergétiques ; or, si elles ne sont pas sans lien avec le sujet, ces considérations étaient souvent plaquées pour elles-mêmes, à l'image de poncifs, aboutissant parfois à des hors-sujets.

Cette année, le jury remarque que la demande d'une production graphique a souvent donné lieu à des croquis à l'échelle locale ou régionale, et à des cartes de synthèse, assez bien réalisées car de bonne facture, avec un titre invitant à lire le croquis et accompagnées d'une légende structurée. Néanmoins, certains aspects formels ne sont pas toujours bien maîtrisés : absence d'échelle, d'orientation, de toponymie précise ; faible respect de la sémiologie graphique ; légende structurée mais parfois insuffisamment aboutie (titres des grandes parties uniquement présents) ; titre à préciser (localisation exacte, processus cartographié). Sur le fond, et comme remarqué les années précédentes, un nombre considérable de productions graphiques est simplement plaqué, sans réelle adaptation des titres et de la légende avec la partie ou sous-partie qu'elles sont censées accompagner et dans laquelle elles s'insèrent. C'est gênant car cela crée une discontinuité dans la lecture et une sensation de présence forcée du croquis qui ne valorise pas le travail de la candidate ou du candidat. Il s'agit donc de prendre le temps et la place nécessaire dans la copie pour créer un rapport direct entre la production graphique et le développement textuel. Beaucoup de productions graphiques n'ont consisté ainsi qu'en des schémas non spatialisés, sans lien avec le sujet. Quelques croquis/schémas sont uniquement descriptifs (schéma de l'IDH par région au sein d'un État, par exemple). Rappelons aussi que le planisphère, à disposition afin de réaliser, éventuellement, une carte de synthèse, ne devait pas être utilisé comme fond de carte pour réaliser un croquis à l'échelle d'une région ou d'un pays.

Du point de vue de la forme globale des copies, la plupart était dans l'ensemble achevée. Certaines étaient particulièrement longues (plus d'une vingtaine de pages, l'une totalisant 40 pages), la grande majorité faisant plus d'une douzaine de pages ; d'autres, au contraire, étaient (très) courtes avec moins de dix pages. Ce n'est pas tant la longueur qui va déterminer une bonne note et, parfois, faire court peut être tout aussi efficace et pertinent, que de faire long (très long, trop long).

La structure de la dissertation de géographie est dans l'ensemble maîtrisée, les éléments attendus (introduction/développement structuré/conclusion) étant présents. Dans le développement, les introductions et conclusions des parties et sous-parties, ainsi que les transitions entre sous-parties et parties, n'étaient pas toujours suffisamment claires ou présentes, ce qui ne permettait pas, trop souvent, de relier le propos au sujet posé. Les copies contenant trop de maladroresses syntaxiques et orthographiques ont été fortement pénalisées. Dans le même ordre d'idée, l'orthographe des noms propres et prénoms des auteurs mentionnés doit être soignée. Il est rappelé enfin aux candidates et aux candidats que la présentation doit être correcte : copies aérées (écrire une ligne sur deux), lisibilité de la calligraphie (la lecture de quelques copies, heureusement peu nombreuses, demandant un effort pénible et agaçant de déchiffrement).

Arrivé à la fin de ce rapport, le jury tient à souligner la grande qualité d'ensemble du travail fourni tout au long de l'année, à la fois par les candidates et candidats, et leurs préparatrices et préparateurs. La question au programme de cette année 2023 évoquait un thème complexe et aux multiples dimensions, dont la dimension spatiale. La grande majorité des candidates et des candidats n'est pas restée dépendante des aléas de l'actualité et du chahut médiatique, mais a su se référer, aussi, à des analyses approfondies, invitant à la mise en perspective, ce que le jury a apprécié.